

Travail, emploi, chômage : que proposent les candidats à la présidentielle ?

Emmanuel Macron

- Selon l'ancien membre du gouvernement de François Hollande, nous entrons «dans un monde où selon les âges de la vie on a des préférences différentes». «Dire pour toute la France, pour tout le monde, pour tous les âges, on va travailler 35 heures par semaine, c'est sans doute un peu réducteur», a-t-il ajouté. Concrètement, le candidat souhaite pouvoir introduire plus de souplesse, afin de **proposer par exemple aux jeunes de travailler plus de 35 heures par semaine, mais 30 à 32 heures seulement pour les séniors.**
- Le temps de travail est également sur la table. Emmanuel Macron ne veut pas casser les 35 heures mais introduire "de nouvelles souplesses **au niveau de l'entreprise ou de la branche**". Il s'agit donc simplement de prolonger la loi El-Khomri entrée en vigueur le 1er janvier. (La Tribune)
- Autre point important de son programme : il veut «doper l'esprit d'entreprendre» en permettant de prendre plus de risque dans les carrières. Pour cela, il souhaite **garantir le chômage aux indépendants, aux auto-entrepreneurs** comme aux salariés après une démission.
- **AUGMENTER LES BAS SALAIRES.** Pour que « le travail paye mieux », Macron veut supprimer les cotisations chômage et maladie des salariés, un gain de 500 euros par an pour un couple au smic. **Un allègement compensé par une hausse de la CSG de 1,7 point**, qui touche tous les revenus, du travail et du capital. (Challenges)
- "Candidat du travail" autoproclamé, Emmanuel Macron a dévoilé, fin décembre, ses mesures choc sur l'assurance-chômage : une gestion par l'État et non plus par les partenaires sociaux et un **financement par l'impôt** et non plus par des cotisations sociales. (France Inter)
- Pour relancer l'emploi, il propose de "créer un vrai service public de l'activité et de la **formation**" qui renforcerait les droits des chômeurs et des travailleurs pauvres. C'est à peu de choses près ce qu'offre le Compte personnel d'activité (CPA) qui vient d'être lancé par le gouvernement et ce que proposent les candidats de la BAP. (La Tribune)

Benoît Hamon

- **La réduction du temps de travail serait permise par la mise en place du revenu universel.** *«On sait que nous allons avoir un bouleversement grâce à la révolution numérique. Mon analyse c'est que dans beaucoup de domaines le travail va être beaucoup plus rare, il doit donc être partagé»*, explique Benoît Hamon. «Notre modèle de développement est dépassé, on court derrière un demi-point de croissance et on lui sacrifie le code du travail et nos modèles sociaux», a estimé Benoît Hamon sur France 2. «Je pense que le travail, c'est important, et j'ai lutté pour faire reconnaître le burn-out mais il faut reprendre la marche vers la réduction du temps de travail à la fois pour le bien-être au travail et pour la réduction du chômage. En raison de la révolution numérique, 43 % des emplois en France seraient menacés», explique le candidat. (Direct Matin)

Jean-Luc Mélenchon

Jean-Luc Mélenchon a développé dans son ouvrage, "L'Avenir en commun", les cinq leviers qu'il souhaite mettre en œuvre.

- Le premier est un plan d'investissement public de 100 milliards pour faire face à "l'urgence écologique", qui devrait permettre de créer au moins 1,5 million d'emplois.
- Mais la relance passerait aussi par la consommation des ménages via des hausses de salaires (une revalorisation du SMIC dans le privé et du traitement des fonctionnaires dans le public).
- Le candidat de la "France insoumise" mise aussi sur un "protectionnisme solidaire" et sur une réduction du temps de travail, via un passage aux 32 heures et un retour de la retraite à 60 ans pour tous.

- Enfin, le nombre d'emplois publics serait augmenté : Jean-Luc Mélenchon

Marine Le Pen

- **L'emploi, priorité absolue** L'emploi, parce qu'il est le premier garant du **pouvoir d'achat** des Français, sera la priorité absolue du quinquennat. L'objectif essentiel est de parvenir à lutter contre le fléau du chômage des jeunes et de celui des séniors. La lutte contre le chômage se fera selon deux grands axes : la **réindustrialisation** de notre pays, et le soutien aux PME, qui sont les premiers créateurs d'emplois en France. Le renforcement du dynamisme du marché du travail contribuera également à la lutte contre le chômage.
- **L'Etat stratège reprendra en main la politique de formation professionnelle** et instaurera un véritable service public de la formation tout au long de l'existence (**chèque formation**).
- Le fonctionnement de Pôle Emploi sera revu et fera l'objet d'un audit en collaboration avec les représentants des demandeurs d'emploi.
- Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre avec comme objectif principal d'assurer une meilleure représentation des salariés. **Le monopole de représentativité institué après la Libération sera supprimé**, et les modalités d'élections des représentants des salariés seront revues. (site internet du Front national)

Manuel Valls

- **Temps de travail** - Benoît Hamon l'a dit et redit : le candidat arrivé en tête au premier tour entend inciter financièrement les entreprises à réduire le temps de travail. Une mesure qui pourrait, selon lui, permettre de libérer de l'emploi. A contrario, Manuel Valls met en avant la fameuse **défiscalisation des heures supplémentaires**, un temps popularisée par un certain Nicolas Sarkozy. (**Capital**)
- Manuel Valls entend laisser la question des indemnisations au dialogue social. Mais il prévient : en cas d'échec des négociations avec les partenaires sociaux, l'État prendra ses responsabilités.

François Fillon

- François Fillon veut **(ré)encourager l'autoentrepreneuriat** en «supprimant les contraintes législatives posées par la loi Pinel de janvier 2015». Il souhaite réformer «radicalement» le RSI (régime sociale des indépendants), améliorer la protection sociale des indépendants, et créer une Caisse de Protection des Indépendants. Objectif: passer «a minima de 500.000 à 1 million d'emplois indépendants».
- François Fillon veut supprimer la contrainte des 35 heures et laisser les salariés et chefs d'entreprise négocier librement la durée de travail hebdomadaire dans la limite des 48 heures posée par le droit européen. Il entend donner le dernier mot aux salariés dans l'entreprise en cas de blocage du dialogue social, grâce à un référendum décisionnaire.
- François Fillon entend «recentrer le code du travail sur les normes sociales fondamentales, qui ne représentent qu'environ 150 pages sur 3 400. Renvoyer tout le reste à la négociation au niveau de l'entreprise ou des branches et instaurer le référendum d'entreprise en cas de blocage du dialogue social».